

Je participe !

Nom/Prénom (champ obligatoire) :

.....

Mail :

.....

J'accepte d'être informé par mail de la suite donnée à ma contribution et au débat public.

Mon avis / Ma question :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En envoyant cette contribution, vous acceptez sa publication sur le site internet du débat. Votre adresse mail ne sera pas publiée et vous pouvez demander une mise en ligne sous pseudonyme. Préciser lequel si c'est votre choix :

.....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CNDP. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées à la CNDP. Pour l'exercice de vos droits de retrait, de modification, d'accès, de suppression, et de droit à l'oubli, merci de contacter dpd@debatpublic.fr. Ces droits peuvent s'exercer à tout moment. Vous avez un droit de recours auprès de la CNIL.

Comment participer ?

En écrivant votre avis au dos de la **carte T** jointe et en le déposant dans une boîte aux lettres. Pas besoin de l'affranchir.

En vous rendant à l'une des **réunions** suivantes (inscription pour raison sanitaire à eolbretsud@debat-cndp.fr ou au 07 86 02 60 61).

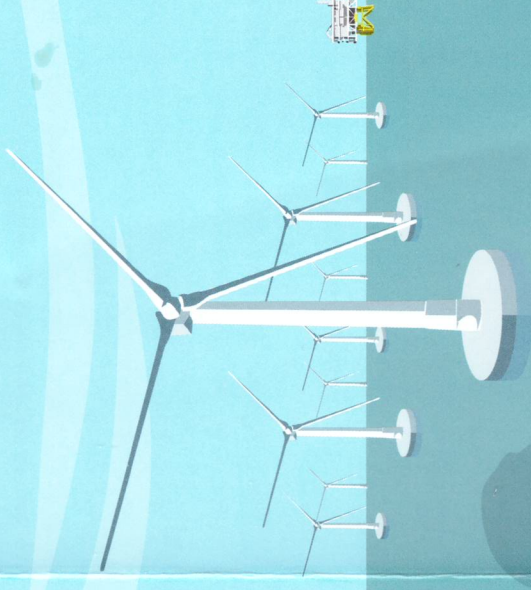
Vendredi 11 septembre à 18 h	Palais des Congrès Lorient	Réunion d'ouverture
Vendredi 18 septembre à 18h	Palais des Congrès Lorient	L'éolien dans la stratégie bas carbone
Mercredi 23 septembre à 18h	Palais des Congrès Lorient	Le modèle économique de l'éolien
Vendredi 25 septembre à 18 h	Salle des Fêtes Groix	Réunion de proximité
Mardi 6 octobre à 18 h	Salle Arletty Belle-île	Réunion de proximité
Vendredi 9 octobre à 18h	Palais des Congrès Lorient	Filière économique, emplois et formation
Lundi 12 octobre à 18 h	Palais des Congrès Lorient	L'environnement marin
Mardi 20 octobre à 18h	Palais des Congrès Lorient	L'environnement marin
Vendredi 23 octobre à 18h	Maison des Associations Quiberon	Réunion de proximité
Mercredi 28 octobre à 18h	Palais des Congrès Lorient	Le raccordement à terre et les emprises terrestres
Vendredi 30 octobre à 18h	Palais des Congrès Lorient	Les usages de la mer
Vendredi 6 novembre à 18 h	Salle Foyer des Vignes La Turballe	Les usages de la mer
Mardi 10 novembre à 18 h	Palais des Congrès Lorient	Réunion de synthèse
Vendredi 27 novembre	Palais des Congrès Lorient	Réunion de fin de débat

En donnant votre avis sur le [site eolbretsud.debatpublic.fr](http://site.eolbretsud.debatpublic.fr)

En participant aux **actualités** et **événements** qui seront communiqués sur le site tout au long du débat.

En réagissant sur les réseaux sociaux :

[f Debateolbretsud](https://www.facebook.com/Debateolbretsud) [t Debateolbretsud](https://www.tumblr.com/Debateolbretsud) [in Debateolbretsud](https://www.linkedin.com/company/Debateolbretsud)



ÉOLIENNES FLOTTANTES AU SUD DE LA BRETAGNE

D É B A T P U B L I C

DU 20 JUILLET
AU 30 NOVEMBRE 2020

Discutons-en !

Commission participative du débat public
13, rue du Général Leclerc
56100 Lorient Tél. : 07 86 02 60 61
Mail : eolbretsud@debat-cndp.fr
Site : eolbretsud.debatpublic.fr

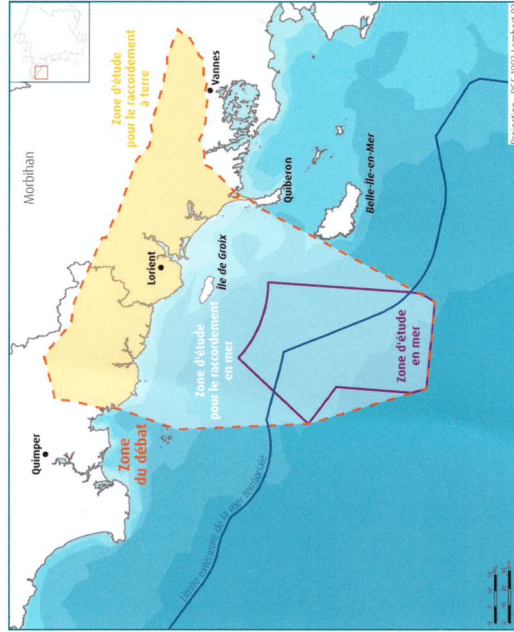


De quoi débat-on ?

Le débat porte sur un **projet de deux parcs éoliens en mer flottant et leur raccordement mutualisé**.

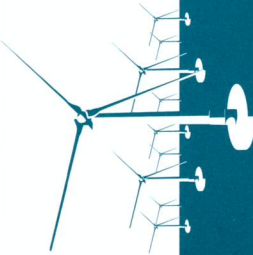
Une zone de 1330 km² a été délimitée à l'intérieur de laquelle le gouvernement souhaite qu'une zone d'implantation de 600 km² soit définie pour l'accueil de deux parcs éoliens en mer flottants, l'un de 250 MW, l'autre pouvant aller jusqu'à 500 MW, ainsi que leur raccordement mutualisé. Dans l'état actuel des techniques, cela représenterait une soixantaine d'éoliennes de plus de 200 m de hauteur.

Présentation de la zone du débat



Le débat public doit permettre de **répondre aux questions suivantes** :

- › Le projet doit-il se faire ?
- › Dans l'affirmative, quels sont les enjeux à prendre en compte, et comment les intégrer dans les cahiers des charges des futurs appels d'offres ?
- › Quelles localisations pour les deux champs d'éoliennes et le raccordement au littoral et au réseau électrique terrestre ?



Pourquoi participer ?

Une des spécificités du présent débat est d'intervenir avant le choix d'un candidat par appel d'offres, à un moment où toutes les options sont encore possibles, y compris celle de ne rien faire, et où le citoyen dispose d'une **réelle possibilité d'influer sur le projet**.

Le débat public est un moment de démocratie participative qui permet à chacun de faire valoir son point de vue sur un projet qui engage l'avenir, dans le respect des principes du débat public :

- › la transparence : toutes les contributions sont publiques et accessibles par tous ;
- › l'équivalence : il n'y a pas de parole plus importante qu'une autre : chaque avis compte ;
- › l'argumentation : tous les points de vue sont légitimes dès lors qu'ils sont fondés sur une argumentation.

Les objectifs du débat



**INFORMER,
GARANTIR UN ACCÈS
AUX INFORMATIONS PLURALISTES**



**METTRE À DISPOSITION
LES OUTILS
POUR PARTICIPER**



**RESTITUER DE MANIÈRE FIDÈLE
ET COMPLÈTE LES RÉSULTATS
DU DÉBAT**

Qui organise le débat ?

Le débat est organisé par une commission de cinq membres nommée par la Commission nationale du débat public. Ses membres sont totalement indépendants du maître d'ouvrage et ils ne sont pas là pour défendre le projet. Le rôle de la commission se limite à assurer la complète information et l'expression du public. Elle ne formulera pas d'avis sur le projet, mais rendra compte des débats à l'issue du débat public.

